

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2023-16

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	18	18

Date de la convocation :	le 23 juin 2023
Date d'affichage :	le 18 juillet 2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Khristine FOYART, Nadine SANTUNE, Corinne TROUVAIN, Messieurs Patrick BOUCHER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Patrice CARVALHO, Daniel GAGE, Claude GROS, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Daniel LARONZE, Jean-Pierre LEOEUF, Laurent MAROT, Patrick PEYR.

Absents représentés : Monsieur Denis MESSIO représenté par Monsieur Éric FOURDRINIER, Monsieur Hervé LE DROUMAGUET représenté par Patrick BOUCHER, Monsieur Philippe BARBILLON représenté par Monsieur Laurent MAROT,

Absents non représentés : Madame Sophie MERCIER, Messieurs Didier BÉRANGER, Jean-Pierre DESMOULINS, Alain FOURNIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Claude LEBON, Florent MAZIÈRES, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU, Jackie TASSIN.

Suppléant présent sans voix délibérative : Arnaud LUISIN.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Compte rendu annuel de concession 2022

Vu l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de concession avec SICAE OISE pour le service public de la distribution d'énergie électrique du 10 décembre 2014 et ses avenants n°1 du 11 mai 2016, n°2 du 08 février 2018 et n°3 du 22 juin 2023,

Après avoir pris connaissance du rapport annuel du concessionnaire SICAE OISE pour l'exercice 2022, désormais unique délégataire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

PREND ACTE du compte rendu d'activité du concessionnaire SICAE OISE pour l'année 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA